

Rapport annuel 2021



FVA
FONDATION VAUDOISE
CONTRE L'ALCOOLISME

fva.ch

Juin 2022

Graphisme et grandes photos

© www.haymoz.design

Sommaire

Le mot du directeur par Franck Simond	5
Le mot du co-président par Perry Fleury	7
L'année 2021 en chiffres	8
Secteur Prévention par Stéphane Caduff, Responsable du secteur Prévention et Directeur suppléant	11
Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique par Aline Boquien, Responsable du secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique et Membre de direction	21
Le Conseil de fondation au 31 décembre 2021	31
Les collaborateurs au 31 décembre 2021	32
Nous contacter	36



Le mot de la direction



Franck SIMOND, Directeur de la FVA

Se réapproprier le temps

« Mon inquiétude aujourd'hui est de voir émerger, tant auprès de nos bénéficiaires que de notre personnel, une nouvelle forme d'épuisement sournois, dont je crains le développement ces prochains mois. »

Cette phrase concluait mon mot du directeur de l'année dernière. Mes craintes se sont confirmées en partie. En 2021 : plusieurs arrêts maladie longue durée au sein de notre personnel du secteur d'accompagnement socio thérapeutique, ainsi que des suivis toujours plus complexes avec nos bénéficiaires.

La période de la COVID, même si elle a permis de découvrir et de développer des ressources insoupçonnées avec d'extraordinaires capacités d'adaptation, a aussi laissé des traces, voire des cicatrices pour certain·e·s. Bien entendu, cette pandémie à elle seule n'explique pas tout. Les origines de la souffrance sont souvent multifactorielles. Il ne faudrait pas faire l'économie d'une réflexion plus globale incluant les difficultés personnelles et/ou professionnelles notamment. Mais on peut aisément concevoir que cette période troublée a eu un effet de déclencheur, de révélateur.

Fort de ce constat, nous avons décidé de reporter, lorsque c'est possible, les projets « non urgents » à 2023 pour tenter de se réapproprier notre temps. Puisque j'écris ce mot en mai 2022, j'avoue que cette idée était louable en début d'année mais résonne déjà comme un vœu pieux dans un domaine qui a pour vocation et mission de venir en aide aux autres...

MERCI À VOUS TOUTES ET TOUS DE VOTRE ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS : MEMBRES DU PERSONNEL FIXE ET AUXILIAIRE, MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION, ORGANISMES QUI NOUS SUBVENTIONNENT ET PARTENAIRES.

«Assieds-toi devant un arbre et avec le temps, tu verras l'univers défiler devant toi». Proverbe africain



Le mot du Co-Président



Perry Fleury, co-président ad intérim de la FVA

Année 2021

L'année 2021, toujours marquée par la pandémie de Covid-19, restera celle de la consolidation. Le moins que l'on puisse dire est qu'il a fallu, à l'instar de toutes les institutions ou entreprises touchées par la pandémie, faire preuve de flexibilité et d'endurance. D'une part, le secteur Accompagnement socio-thérapeutique, qui a traversé quelques moments difficiles cette année encore et continue de résoudre des problématiques humaines de longue date, retrouve petit à petit une organisation et un cap réjouissants, sous l'égide de sa nouvelle responsable. Il y a certes du chemin à parcourir, mais il faut relever les progrès, ce d'autant plus que la « demande » est énorme et ne tarira, on peut assurément l'affirmer, jamais. D'autre part, une réflexion stratégique relative à l'avenir de notre institution – en particulier ses missions et leur inscription dans un réseau qui peut progresser dans sa coordination et son efficacité – a été entamée; elle se poursuit en 2022. La FVA possède d'indéniables arguments pour compléter les possibilités de prises en charge de personnes en délicatesse avec leur consommation dans le canton, tandis qu'en termes de prévention, le savoir-faire du secteur dévolu à cette tâche n'est plus à démontrer.

J'en profite pour remercier chaleureusement les équipes et leurs responsables, nos partenaires étatiques pour leur soutien et leur écoute, ainsi que mes collègues du Conseil de fondation pour leur dévouement. Une pensée particulière va au Dr Jean-Pierre Randin, Co-président, qui a décidé de lever le pied avec effet au 31 décembre dernier.

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2021	2020
ACTIF CIRCULANT	1'123'309	984'941
Liquidités	953'757	685'063
Créances résultant de prestations	95'560	96'200
Créances vis-à-vis d'institutions liées	0	146'991
Autres créances à court terme	27'320	0
Comptes de régularisation actif	46'672	56'688
ACTIF IMMOBILISE	1'447'352	1'454'937
Garanties loyers	23'056	20'616
Mobilier	1	1
Informatique et Téléphonie	3'262	7'352
Véhicule(s)	3	3
Immeuble	1'101'450	1'115'150
Rénovation immeuble	120'120	95'095
Aménagements locaux	199'460	216'720
TOTAL DE L'ACTIF	2'570'661	2'439'878

PASSIF	2021	2020
ENGAGEMENTS A COURT TERME	292'129	152'162
Dettes résultant de prestations	100'426	42'837
Autres dettes à court terme	2'545	0
Comptes de régularisation passif	189'157	109'325

ENGAGEMENTS A LONG TERME	535'500	549'500
Dettes hypothécaires	535'500	549'500
CAPITAL DE FONDS (FONDS AFFECTÉS)	693'482	689'711
Financement projets reçus d'avance	291'502	277'441
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	49'800	49'800
Fonds financement aménagements locaux	102'180	112'470
Fonds de réserve DGS	250'000	250'000
CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'049'550	1'048'506
Capital versé	50'000	50'000
Capital libre (généré)	55'181	62'765
Fonds immeuble	700'000	700'000
Fonds aménagements locaux	75'000	75'000
Fonds entretien immeuble	30'000	30'000
Fonds formations longue durée	48'000	48'000
Fonds d'aides financières	5'000	5'000
Fonds ressources humaines	10'000	10'000
Fonds communication	30'000	30'000
Fonds santé et sécurité au travail	45'325	45'325
Résultat de l'exercice	1'044	-7'585
TOTAL DU PASSIF	2'570'661	2'439'878

Compte d'exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION	2021	2020
Contributions des pouvoirs publics	3'270'914	3'569'921
Produits des prestations et sous-locations	19'310	18'452
Dons et produits divers	2'745	3'323
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3'292'968	3'591'696
CHARGES D'EXPLOITATION	2021	2020
CHARGES DIRECTES DE PRESTATIONS	-2'685'437	-2'646'892
Charges de personnel	-2'153'510	-2'158'839
Charges liées aux locaux	-173'634	-175'672
Autres charges d'exploitation	-126'769	-113'396
Contributions diverses	-23'698	-23'511
Matériel et prestations de tiers	-149'599	-101'631
Communication	-50'330	-66'894
Amortissements	-7'898	-6'949
CHARGES ADMINISTRATIVES	-574'757	-506'960
Charges de personnel	-460'351	-384'119
Charges liées aux locaux	-30'641	-31'257
Autres charges d'exploitation	-22'371	-20'176
Administration	-61'394	-65'547
Amortissements	0	-5'860
Résultat intermédiaire (- = déficit)	32'774	437'845
RÉSULTAT FINANCIER	-6'380	-383
Produits financiers	0	0
Charges financières	-6'380	-383
Résultat annuel d'exploitation (- = déficit)	26'394	437'461
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	-21'579	-24'883
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	0	143
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-21'579	-25 025
Résultat annuel avant affectations	4'815	412'578
VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	-3'771	-374'838
Report de financements de programmes/projets	-47'761	-41'868
Report de financements du programme Movendi	33'700	-93'260
Utilisation Fonds financement aménagements locaux	10'290	10'290
Attribution (-) / Dissolution Fonds de réserve DGS	0	-250'000
Résultat annuel avant attribution au capital	1'044	37'740
VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	0	-45'325
Attribution (-) Fonds santé et sécurité au travail	0	-45'325
RÉSULTAT ANNUEL APRÈS AFFECTATIONS	1 044	-7'585



Secteur Prévention



Stéphane Caduff,

Responsable du secteur Prévention et Directeur suppléant

2021, entre résilience et opportunité

2021, une année de plus avec la pandémie de Covid-19 en toile de fond. A l'image des messages que nous diffusons auprès des personnes rencontrées dans le cadre de nos actions, le secteur Prévention de la FVA a su faire preuve de résilience et saisir les opportunités. Ayant pu capitaliser sur les expériences de 2020, nous nous sommes adaptés, avons développé de nouvelles idées, de nouveaux modes d'intervention. Cette année a aussi été l'occasion de finaliser les contours d'un projet de Drug checking qui viendra compléter l'offre du dispositif NightLife Vaud dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques en milieu festif. Pour y parvenir, il aura fallu trouver les bons partenaires, les bons outils et convaincre au niveau politique. Ce travail d'explicitation, de débats et d'échanges autour de cette prestation qui s'inscrit pleinement dans la politique des quatre piliers de la confédération, doit encore se poursuivre. La mise en œuvre d'un projet pilote en 2022 pourra y contribuer de manière concrète. Cette année aura donc été marquée non seulement par une sortie de crise, mais également surtout comme une magnifique opportunité.

Prévention en milieu scolaire

Malgré une situation sanitaire délicate, l'année 2021 aura tout de même permis de déployer nos prestations de prévention en milieu scolaire. Ainsi, 157 interventions – touchant 4'420 élèves – ont été menées dans les établissements scolaires vaudois. Le développement de ces programmes de prévention a pu être maintenu malgré la situation, puisque nous avons collaboré avec 20 établissements tout au long de l'année.

Nous avons également participé aux plateformes du Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. Dans ce cadre, nous avons partagé notre expérience et notre savoir-faire développés lors de la mise en œuvre opérationnelle du programme. Nous avons également transmis notre expertise en alcoologie relative aux consommations à risque.

Movendi : un projet de prévention

Après les écoles professionnelles en 2020, l'année 2021 a permis de conduire les interventions Movendi dans les gymnases (ateliers de prévention alcool en milieu scolaire).

Les questionnaires d'évaluation pré-intervention ont été remis à près de 1'800 élèves des groupes intervention et contrôle, dans le cadre de l'évaluation d'impact des ateliers. Les questionnaires post-intervention seront passés début 2022, ce qui permettra de conclure la partie opérationnelle du projet. Le rapport d'évaluation permettant de mesurer l'impact des interventions sera disponible fin 2022.

Achats-tests

La FVA participe activement au groupe de travail achats-tests en collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS), la Police cantonale du commerce, Addiction Suisse et Unisanté. Encore une fois, la situation sanitaire aura pesé sur le calendrier du projet, cependant tous les acteurs sont restés mobilisés et 2022 permettra de planifier les interventions qui débuteront en 2023.

Formation du personnel de la vente et du service

Treize interventions de 3 heures (310 participant·e·s) ont eu lieu à Gastro Vaud dans le cadre du Module B «*Droit des établissements et prévention*» pour l'obtention de la licence de cafetier-restaurateur. Le cours de la FVA porte sur la prévention des risques liés à la consommation d'alcool : notions de santé publique, addiction, législation, protection de la jeunesse et gestion des situations de vente difficiles. Les demandes concernant cette formation sont en augmentation. D'autres interventions ont également été conduites sur ce thème, notamment auprès de Gastosuisse et de l'École de viticulture de Changins.

Notre expertise dans ce domaine a également pu être mise au service du projet pilote *Cann-L* (projet pilote de vente sans but lucratif de cannabis) de la ville de Lausanne, dans le cadre de l'élaboration d'un projet de formation des vendeurs.

COOL & CLEAN

Prévention en milieu sportif

En 2021, le milieu du sport a également été impacté de façon importante par la crise sanitaire. De nombreuses manifestations et compétitions sportives ont été annulées ou repoussées tout au long de l'année. Les clubs sportifs n'ont pas été égaux face à cette pandémie en termes de réouverture à leurs membres ; certains ayant pu ouvrir leurs locaux plus rapidement.



Malgré cette situation extraordinaire, les prestations de *cool and clean* ont pu être pérennisées sur l'ensemble du canton de Vaud. Parrainé par Swiss Olympic, l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), *cool and clean* est le programme national de prévention en milieu sportif qui milite en faveur d'un sport sain et loyal. Swiss Olympic est en charge de la direction opérationnelle de ce programme qui s'adresse aux clubs sportifs, aux cadres des fédérations sportives, ainsi qu'aux écoles avec label Swiss Olympic. Dans ce cadre, 9 clubs ont été accompagnés dans la mise en œuvre de projets de prévention et 26 ateliers destinés aux jeunes sportifs ont été organisés. Des actions ont également été menées via les réseaux sociaux. Ainsi durant la fermeture partielle des clubs de sport en début d'année, un concours #coolandcleanchallenge a été organisé. Les clubs devaient créer une vidéo avec leurs jeunes sur le thème de la danse.

Trois formations ont également été organisées dans le cadre du cours interdisciplinaire intitulé « engagé contre les substances addictives ». Cette formation est composée d'une partie théorique sur les thématiques d'alcool, tabac, alimentation et réseaux sociaux et d'une partie pratique avec l'appropriation, pour les moniteurs, de divers jeux dont le but est de renforcer les compétences psychosociales de leurs jeunes face à ces thématiques. En 2021, 69 participant.e.s ont pris part à cette formation. L'évaluation effectuée à la fin de chaque cours était très positive et a permis de répondre aux attentes de ces moniteurs J+S ou membres de comité.

Enfin, une collaboration avec la Vaudoise arena a permis de développer une campagne de prévention spécifique à cette installation sportive.



Alcool et sécurité routière

Programme *Be my angel*

Be my angel est un programme de prévention déployé en milieu festif. Basé sur la promotion du conducteur sobre, il s'appuie sur la sensibilisation aux risques de la conduite avec facultés affaiblies et sur la valorisation de la prise de responsabilités de manière solidaire entre pairs. Créé et coordonné par la FVA, *Be my angel* est actuellement déployé dans l'ensemble de la Suisse romande en collaboration avec les institutions de prévention des cantons romands. Un partenariat avec l'association Am Steuer Nie (ASN) permet de développer le programme *Be my angel* au niveau national.

Les activités du programme *Be my angel* ont été impactées par la crise du coronavirus et d'importantes adaptations ont été nécessaires afin de pouvoir maintenir les activités de prévention relatives à la conduite avec facultés affaiblies malgré le contexte sanitaire et les restrictions en vigueur.

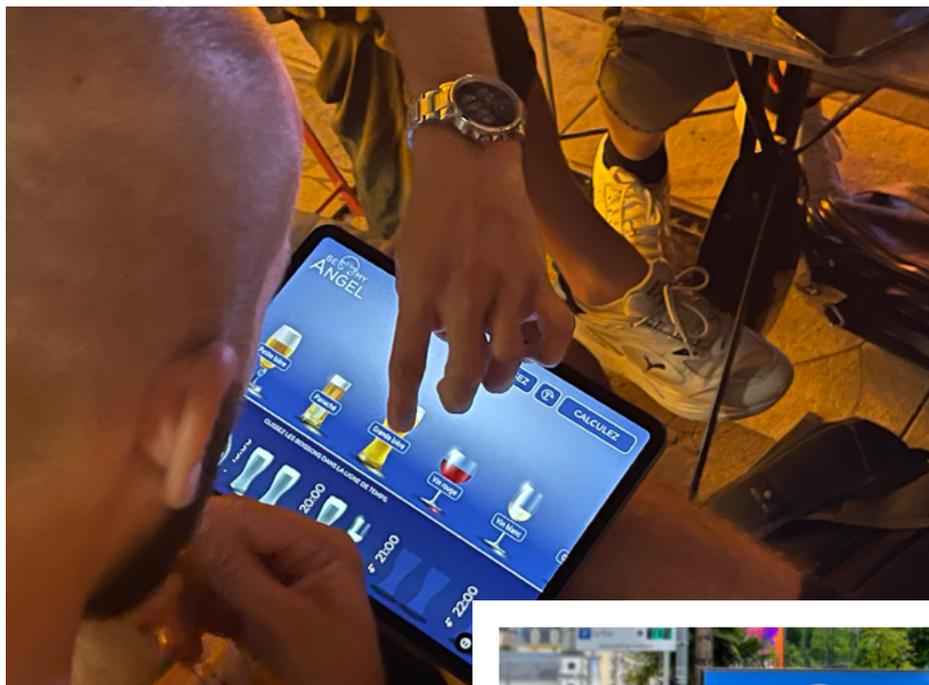
En 2021, 71 actions de sensibilisation ont pu être conduites dans le canton de Vaud. En plus des contrats de confiance proposés aux conducteurs-trices, des quizz de connaissances concernant l'alcool et la conduite ont été proposés au public des bars.

Afin de maintenir la diffusion du programme, des collaborations ont été activées avec les projets de prévention dans l'espace public menés dans différentes régions du canton par les TSHM (Travail social hors murs) des services jeunesse des communes ou des Espaces Prévention ; sur la Côte et dans les communes de Nyon, Montreux, Vevey et la Tour-de-Peilz. Ces interventions de prévention multithématiques ont permis la diffusion des messages, notamment en utilisant les outils *Be my angel*. En tout ce sont plus de 76 interventions qui ont été menées sous cette forme.

Nous avons également profité de la période de crise sanitaire pour mettre en valeur l'application de calcul d'alcoolémie qui permet une évaluation auto portée pour les personnes l'ayant téléchargée. Pour 2021, cela correspond à 64'000 utilisations sur IOS et Android. Celle-ci est également disponible online sous la forme d'une application web utilisable depuis n'importe quel appareil muni d'un navigateur web ; permettant ainsi d'augmenter son accessibilité.

Ateliers et interventions de prévention alcool et sécurité routière

Tout comme *Be my angel*, les actions de prévention basées sur l'utilisation des simulateurs de conduite et l'organisation d'ateliers de prévention ont été impactées par la situation sanitaire. En 2021, 40 journées d'action ont pu toutefois être organisées dont 15 en milieu scolaire.



FestiPlus

CHARTRE VAUDOISE DE PRÉVENTION
POUR MANIFESTATIONS

FESTIPLUS : Charte vaudoise de prévention pour manifestations

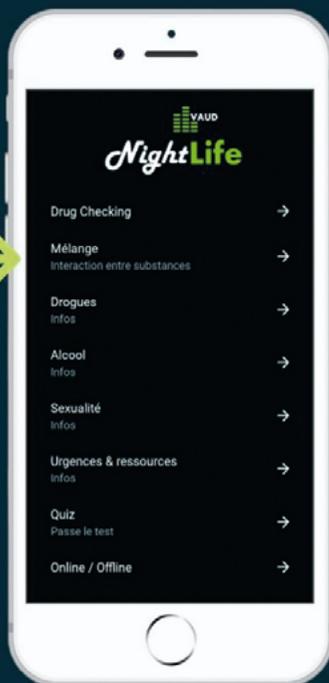
Entre les mois de mai et novembre 2021, 14 manifestations ont adhéré à la charte FestiPlus. Parmi elles, 13 ont réduit leurs capacités d'accueil et exigé le certificat covid. En revanche,

9 manifestations ont été annulées en cours de processus d'adhésion à cause de la situation sanitaire et des mesures de protection obligatoires, notamment les 4 girons de la FVJC qui avaient déjà reporté leur manifestation en 2020. En tout, 23 demandes ont été traitées cette année.

Application nightlifestvaud

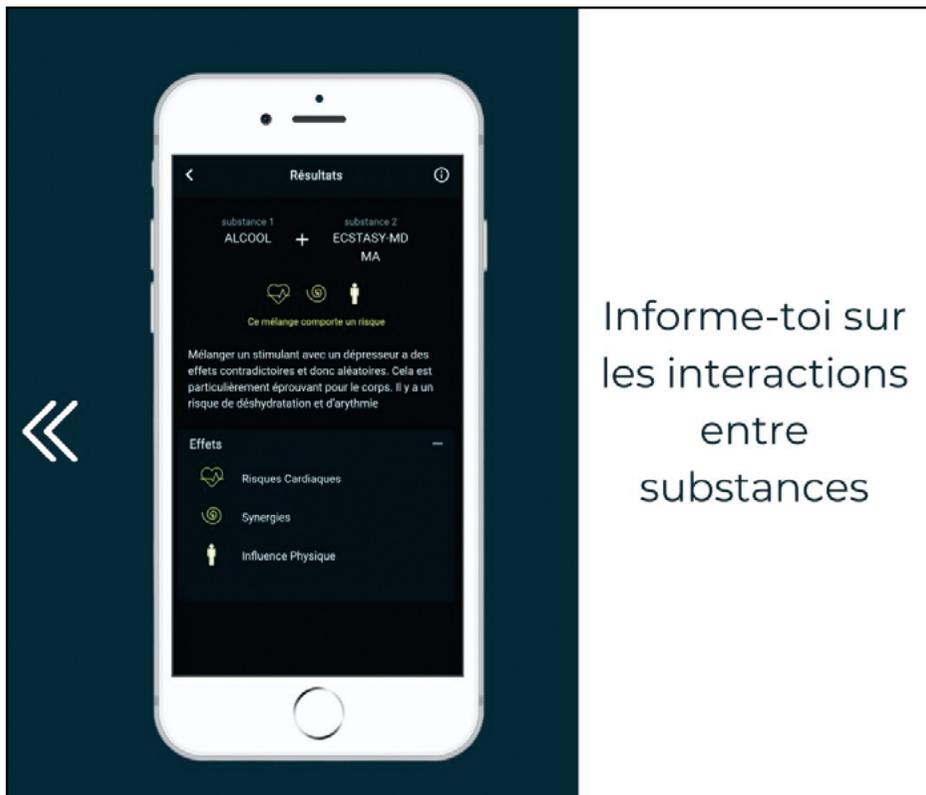
Nouveau design

Nouvelle fonctionnalité



NightLife Vaud: prévention et réduction des risques en milieu festif

En 2021, le milieu festif a été à nouveau fortement impacté par la pandémie de Covid-19: fermetures en début d'année, restrictions pour les manifestations et annulations, certificats sanitaires et conditions d'entrées variables (2G, 2G+). Sur le début de l'année, 15 de nos actions initialement prévues ont été annulées. Cependant, 30 actions de terrain, sur les terrasses d'établissements Lausannois et dans deux festivals, ont tout de même pu être déployées entre juillet et décembre 2021. En comparaison avec les années précédentes, 2021 se caractérise par un nombre plus important d'actions que 2020, mais également que 2018. Parallèlement, un projet de Drug checking a été développé en partenariat avec Addiction Suisse, le CAP de la Fondation du Levant et l'École des sciences criminelles de l'UNIL. Ce projet pilote novateur mêlant nouvelles technologies et techniques d'entretien permettra de compléter le dispositif de réduction des risques en milieu festif à partir de 2022.



Centre de référence, et formation

Dry January

La FVA a soutenu la campagne du Dry January en participant aux séances de réflexion sur le projet et en diffusant largement la campagne via ses canaux de communication.

Prévention en milieu festif

En tant que centre de référence de prévention, la FVA soutient la mise en œuvre d'actions de prévention au niveau régional. Ainsi, malgré la pandémie, des projets de prévention en milieu festif ont été soutenus sur l'ensemble de la Côte et dans les communes de la Riviera. La FVA a mis à disposition ses connaissances dans les domaines de la prévention en milieu festif et en alcoologie.

Alcool et seniors

Le 14 octobre 2021, la FVA a organisé et animé un symposium sur Les enjeux de la consommation d'alcool chez les seniors à Lausanne. Cette demi-journée de sensibilisation était destinée aux professionnel·le·s concerné·e·s par l'accompagnement des seniors au sens large: domaines sociosanitaires, personnel administratif et hôtelier. Elle entendait renforcer la collaboration interdisciplinaire entre le champ des personnes vieillissantes et celui des addictions.

Formation dans le cadre du diplôme fédéral des thérapies complémentaires

La FVA anime régulièrement une formation à l'École professionnelle supérieure de Naturopathie (EPSN), dans le cadre du module 3 « Santé et éthique » pour l'obtention du diplôme fédéral des thérapies complémentaires. Le thème général développé sur trois demi-journées porte sur la prévention des risques liés aux abus de substances. En 2021, elle a été réalisée pour quatre volées, soit 99 étudiant·e·s.

Intervention à la Fondation pour l'animation socioculturelle Lausannoise (FASL)

Dans le cadre de nos collaborations avec la FASL, nous avons accompagné deux équipes de centres d'animation dans l'élaboration de chartes, ainsi que dans un processus de réflexion permettant un positionnement d'équipe sur la question des consommations d'alcool et d'autres psychotropes. Sur la base de ces expériences, une formation spécifique a été développée et sera proposée aux collaborateurs de la FASL.

Plateformes, comités et collaborations au niveau romand

Pour la FVA, l'échange et la réflexion avec les membres du réseau sont nécessaires au développement d'actions de prévention innovantes. En ce sens, le secteur Prévention de la FVA s'engage activement dans différentes plateformes ou comités de pilotage. Ainsi, en 2021, nous avons participé aux plateformes Prévention, Ados, NightLife, Genre, ainsi qu'à la Commission Formation et au bureau du GREA. Nous prenons également part au Groupe d'experts addictions de la DGS, aux plateformes du Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, au réseau Enfant de parents dépendants, au Comité de labélisation du projet Communes en santé, à la plateforme PPMTS et à Peer Work Suisse. Enfin, nous coordonnons les projets *Be my angel* et *cool & clean* au niveau romand.





BERRY ANGEL CH
BERRY ANGEL
berryangel.ch

BERRY ANGEL CH
BERRY ANGEL
berryangel.ch



Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)



Aline Boquien, Membre de direction, Responsable du secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique

Le secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique de la FVA (ci-après SAT) adresse ses prestations à toute personne en questionnement sur sa consommation ou présentant un trouble d'usage de l'alcool, en particulier les consommateurs-trices qui présentent une alcoolodépendance.

Le SAT accompagne également l'entourage touché par la problématique alcool. Familles, collègues, employeurs, professionnel-le-s non spécialisé-e-s se sentent en effet souvent démunis face aux difficultés de leurs proches et ont besoin d'un soutien spécifique.

Les professionnel-le-s, intervenant.e.s spécialisé-e-s en alcoologie (intervenant-e-s sociaux-ales, psychologues et infirmier.e.s de formation) proposent des évaluations et un accompagnement psychosocial des projets individuels fondés sur le concept de rétablissement.

Leurs interventions sont ajustées à la demande et au contexte (ex. répercussions somatiques, contexte professionnel, familial, judiciaire) et à la configuration du réseau de professionnel-le-s.

Organisation du secteur

Afin de respecter les particularismes locaux, de faciliter au mieux l'accès à nos prestations aux personnes les plus vulnérables et isolées, le SAT couvre le canton de Vaud grâce à 11 intervenant-e-s spécialisé-e-s en alcoologie (ci-après ISSA) basé-e-s dans 8 antennes régionales : Lausanne, Nyon, Morges, Yverdon, Payerne, Orbe et Vallée de Joux, Vevey, ainsi que Rennaz et Château-d'Œx.

Outre les entretiens proposés au bureau, les ISSA se déplacent à domicile, sur les lieux d'hospitalisation (soins somatiques ou psychiatriques), en institution, sur les lieux de détention.

En outre, certain-e-s ISSA basé-e-s à Lausanne sont rattaché-e-s à un secteur appelé « Itinérance ». Leur rôle est d'intervenir en soutien des équipes en fonction de la fluctuation des demandes, garantissant ainsi une réponse rapide.

Notre approche

Toute personne qui contacte la FVA est porteuse d'une demande; elle a identifié un besoin, que ce soit le sien ou celui de son entourage. Lors des premières rencontres, le-la bénéficiaire a besoin d'être accueilli-e et entendu-e avant de pouvoir s'engager dans un suivi. Proposer un accueil centré sur la demande est essentiel à la construction de l'alliance thérapeutique.

Au-delà de la relation, chacun a besoin de comprendre le cadre et les méthodes qui lui seront proposées. Psychologues, travailleurs-euses sociaux-ales, éducateurs-trices et infirmiers-ières, les intervenant-e-s issu-e-s de différents métiers que nous appelons ISSA, sont toutes et tous formé-e-s à l'entretien motivationnel et spécialisé-e-s en alcoologie. Ils-elles s'attachent à ce que la technique acquise participe à une attitude et un savoir-être qui favorise la relation et l'atteinte des objectifs du-de la bénéficiaire, ce qui leur permet, lorsque c'est indiqué, d'accompagner la personne dans la mise en place d'un accompagnement adapté à ses besoins (médical, social, psychothérapeutique, etc.).

Ainsi, autodétermination, développement du pouvoir d'agir et encouragements à participer à la vie sociale sont des notions intégrées aux interventions, dans une optique de rétablissement.

La majorité des accompagnements se font en collaboration avec un-e médecin généraliste et/ou psychiatre, en cabinet ou en institution. Selon les situations, la configuration et les besoins du réseau de professionnels ou le projet thérapeutique envisagé, les ISSA proposent un accompagnement qui peut être très ciblé et ponctuel tout comme il peut être dense, global et relever du case management.

Pour plus détails, le « Concept d'Intervention du secteur d'Accompagnement de la FVA » peut être consulté directement sur notre site internet fva.ch/qui-sommes-nous

Evaluation et accompagnement des mésusages et des troubles d'usage de l'alcool

Le projet d'accompagnement est co construit avec la personne et varie en fonction de ses besoins, de ses projets au sens large (santé, cadre familial, professionnel, judiciaire): bilans alcoologiques, interventions précoces, réduction des risques (RdR), projet de réduction de consommation ou consommation contrôlée, accompagnement vers l'abstinence et prévention de la rechute.

Les projets de nos bénéficiaires et la protection de leur santé (physique et psychique) priment dans notre approche.



Accompagnement des proches

Il s'agit de personnes ayant dans leur famille, dans leur entourage privé ou professionnel, une personne qui présente des problèmes liés à sa consommation d'alcool.

Les proches sont souvent impactés et très sollicités, tiraillés entre le souhait d'aider et la nécessité de se préserver.

Proches aidants, « embarqués » ou non dans une dynamique de codépendance, ils peuvent éprouver le besoin d'un accompagnement ponctuel ou plus conséquent pour ajuster leur positionnement et maintenir un équilibre dans la situation.

Le réseau, les entreprises, communes et autres employeurs

Par le biais d'interventions brèves ou d'intervisions, le SAT offre soutien et conseil aux partenaires non spécialisés en addictologie/alcoologie, y compris au réseau de soins (ambulatoire et hospitalier).

En outre, le SAT propose des formations en alcoologie qui s'adressent à tous les partenaires désireux d'acquérir des connaissances de base et/ou un perfectionnement en alcoologie (institutions, entreprises, centres de formation).

Les employeurs sont de plus en plus sensibles aux problématiques liées à la consommation d'alcool dans le cadre professionnel. Dans ce contexte, le SAT propose d'une part son expérience aux services RH et santé au travail, ainsi qu'aux directions et chefs d'entreprises, et d'autre part, accompagne tout employé en difficulté avec sa consommation d'alcool.

Dès lors et lorsque cela s'avère nécessaire, des conventions de collaborations spécifiques sont établies avec les partenaires concernés pour notamment garantir la confidentialité.

Par ses liens et collaborations avec le secteur Prévention, le SAT concourt, par l'augmentation de la littératie en santé, à des allers-retours efficaces entre les interventions précoces ou curatives et la promotion d'environnements favorables.

Le SAT en 2021

Après une année 2020 marquée par un changement de responsable et la crise sanitaire, nous espérons que 2021 serait l'occasion de profiter des enseignements de la crise, de stabiliser certaines pratiques et d'aller au bout de réflexions nécessaires qu'elle a permis de faire émerger.

Nous souhaitons tous également retrouver le plaisir de rencontrer nos partenaires lors de séances de réseaux ou de rencontres d'équipes et, si possible, en faisant « tomber les masques ».

Principaux développements

Comme annoncé dans l'Edito de notre directeur, il a fallu se montrer très patients, non seulement en raison des vagues qui se sont succédées, mais aussi car des absences longues de collaborateur·trice·s nous ont conduit à concentrer les forces vives de l'équipe sur le maintien de nos prestations.

En tenant compte de cette donnée, nous avons tout de même pu poursuivre les mouvements initiés en 2020, à savoir notamment nous intéresser aux développements de nos partenaires de la psychiatrie avec lesquels nous collaborons au quotidien : plan de crise conjoint, Brioche Psy (outil de la CCICP), module Ensemble développé par l'Institut et Haute Ecole de Santé La Source à destination des proches-aidants.

Nous avons intégré à nos pratiques les téléconsultations que le contexte sanitaire avait imposées en 2020 en proposant des consultations mixtes.

Nous avons pu nous réjouir aussi de voir les effets du changement de position de l'OAI vis-à-vis des limitations rencontrées par nos bénéficiaires. Certain·e·s ont pu accéder à une rente après une attente parfois longue de plusieurs années.

Déménagement du bureau de Vevey dans les locaux de la Fondation de Nant

Les échanges initiés avec la Fondation de Nant avaient permis de mettre en valeur le besoin de renforcer les collaborations au profit des bénéficiaires. Le déménagement, en juin 2021, de notre bureau de Vevey au sein du bâtiment de la psychiatrie communautaire de la Fondation de Nant en est une première étape.

Un renforcement de la présence du SAT à l'Ouest

Pour faire face à l'accroissement des demandes d'accompagnements ambulatoires dans la région de Nyon, nous avons renforcé notre présence par l'ouverture d'un second bureau.

Aussi, le SAT, en collaboration avec Entrée de Secours et le Réseau Santé La Côte, a participé à la création et à la diffusion d'un document destiné aux professionnels et présentant l'offre ambulatoire addictologique de la région Ouest.

Amélioration continue des pratiques

Pour compléter les **supervisions** en place depuis quelques années nous avons pu poursuivre le travail d'amélioration des pratiques initié :

- Plan de crise conjoint (PCC) : Pour faire suite à l'intervention en 2020 de Pascale Ferrari et Caroline Suter auprès de l'équipe du SAT dans le cadre de l'implémentation du PCC dans le canton de Vaud, la majorité des collaborateur-trice-s du SAT s'est formée. Les ISSA intègrent désormais le PCC à leur pratique
- **Intégration des téléconsultations dans des suivis mixtes.**
En 2020, afin de disposer d'un cadre clair lors des consultations tenues par téléphone ou en visioconférence, l'équipe du SAT avait rédigé une charte de téléconsultation. En 2021, les téléconsultations ont été intégrées dans des suivis mixtes, permettant ainsi à certain-e-s bénéficiaires d'accéder plus facilement aux soins pour des raisons tout à fait pragmatiques comme compenser un défaut de mobilité ou un souci de disponibilité lié à l'agenda familial ou professionnel.
- La recherche mettant progressivement en valeur les endroits précis où la mixité des suivis apporte une plus-value sur le plan clinique, il s'agira d'en tenir compte à l'avenir pour proposer des settings d'accompagnement qui intègrent non seulement les téléconsultations, mais aussi de façon plus générale les outils numériques.

Intervisions/Formations

Le SAT a continué à être sollicité par des institutions désireuses de mettre en place des collaborations (formations, interventions, travail sur la politique institutionnelle).

Pour cette offre destinée aux partenaires non spécialisés en addictologie/alcoologie, il s'agit d'amener un regard large intégrant l'expérience spécifique du SAT en alcoologie et de participer à l'identification et à la prise en charge adéquate des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool tout en s'appuyant sur l'expérience et les compétences des professionnel-le-s des institutions (notamment la psychogériatrie).

Par exemple, l'intervision doit permettre aux professionnel-le-s de se sentir plus armés pour repérer, orienter et/ou prendre en charge les problématiques addictives spécifiques à leur public auxquelles ils-elles sont confronté-e-s.

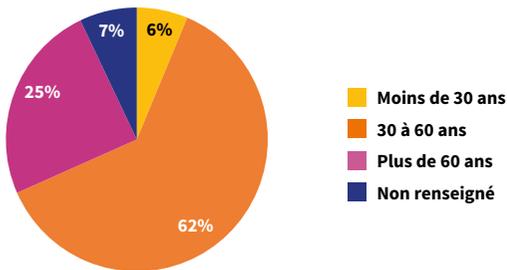
Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

Quelques chiffres clés

762 personnes accompagnées par le SAT en 2021

dont **12%** de proches

Âge moyen des bénéficiaires



Personnes ou organismes à l'initiative du 1^{er} contact





Plateformes, comités et collaborations institutionnelles

Tout ou partie des membres de la direction de la FVA ou leurs représentants, participent de manière régulière ou ont participé en 2021 aux événements suivants :

- Membre du Bureau du GREA - Groupement Romand d'Etudes des Addictions
- Plateformes ci-après du GREA - Groupement Romand d'Etudes des Addictions
 - Fonctions dirigeantes
 - Ado
 - Alcool
 - Genre et sexualité
 - Night Life
 - Prévention
 - Prisons
- Groupe d'experts en matière d'addiction
- Plateforme « Dachorgan alcool et sécurité routière »
- Comité d'organisation des (RVA) Rencontres Vaudoises d'Addictologie et dans le cadre des RVA 2021, animation de 2 ateliers (Atelier Proches/proches aidants et Atelier sur l'Intervision)
- Journées de la Société française d'alcoologie SFA à Paris (FVA membre)
- Comité scientifique de la fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances FORDD
- Plateformes « Coordination Santé mentale et addictions » dans les 4 régions des Réseaux de Santé (Région Lausanne, La Côte, Nord Broye et Haut-Léman) dont la FVA est membre
- Groupe « Addictologie » du Réseau Santé Région Lausanne
- Groupe « Addictions » de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté AVOP (FVA membre)
- Etude sur les structures ambulatoires spécialisées dans les addictions dans le canton de Vaud (Etude Unisanté, mandaté par la DGS)
- Etude KKBS (Plateforme de coordination et de services dans le domaine des dépendances)
- Plateforme « Prestations Faïtières » de la CRIAD
- Plateforme DCISA (participation en tant qu'invité)
- Semaine Alcool : Participation à un Webinaire sur « Alcool et violences conjugales » et, dans ce cadre, au 19h30 de la RTS
- Groupe santé social du projet pilote « Cann-L »
- Groupe de réflexion du « Dry January »
- Réseau enfants de parents dépendants
- Comité de labellisation de Communes en santé
- Comité PeerWork Suisse



PLANT
SMART

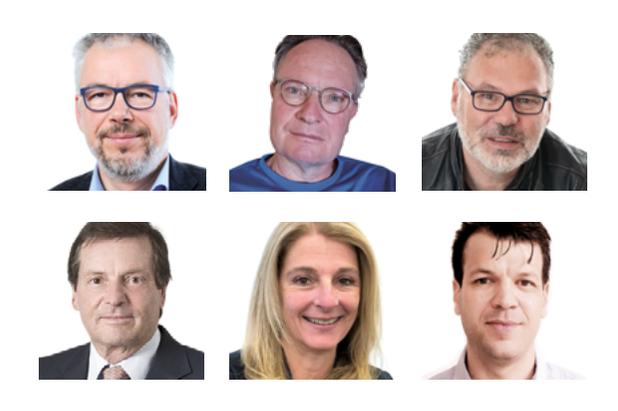
Café
Café

Boutique

PLANT
SMART

Merci pour la patience
C'est grâce à toi
qu'on est ouvert.
@plant_smart

Le conseil de fondation au 31.12.2021



Conseil de fondation

Perry FLEURY, Co-Président ad interim, Consultant en Ressources Humaines

Jean-Pierre RANDIN, Co-Président ad interim

Médecin – Ancien médecin conseil de la ville de Lausanne

Christian CHENAUX, Directeur, Fondation Estérelle-Arcadie

Jean-Christophe DISERENS, Avocat, Etude Kellerhals Carrard

Danièle HUBER-MAMANE, Première juge de paix, Ouest lausannois

Hervé KÜNDIG, Responsable du secteur Recherche, Addiction suisse



Bureau du Conseil de fondation

Perry FLEURY, Co-Président ad interim, Consultant en Ressources Humaines

Jean-Pierre RANDIN, Co-Président ad interim

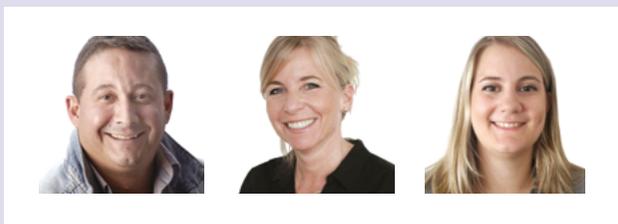
Médecin – Ancien médecin conseil de la ville de Lausanne

Franck SIMOND, Directeur FVA (voix consultative)

Organe de révision

CRC Révision SA, Lausanne

Les collaborateurs au 31 décembre 2021

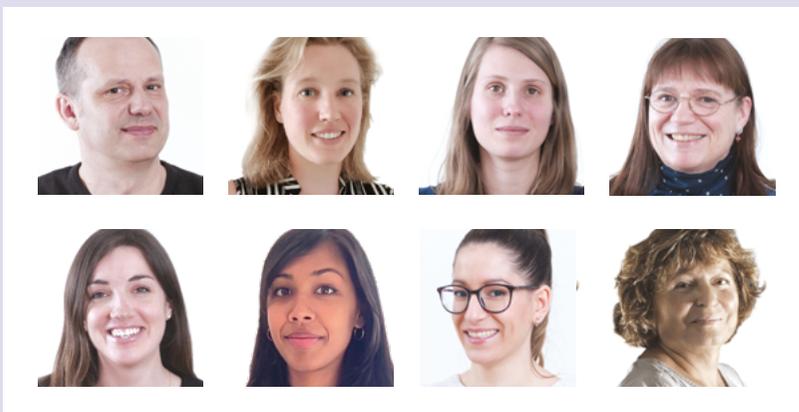


Direction et Administration

Franck SIMOND, Directeur

Nathalie PICCARD, Assistante de direction

Florence REVAZ, Responsable de l'administration et de la réception



Secteur Prévention

Stéphane CADUFF,

Responsable du secteur Prévention

Joëlle DURUZ, Chargée de projet

Cécile HOMBERG, Chargée de projet

Rose-Marie NOTZ, Chargée de projet

Yana SCHEURER, Chargée de projet –

Suppléante Responsable secteur Prévention

Nivitha SIVANESAN, Chargée de projet

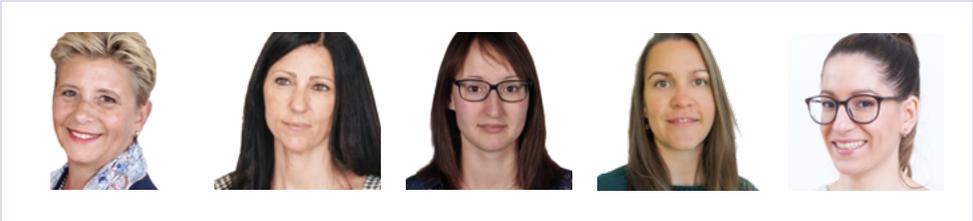
Estela VILLAMARIN, Chargée de projet

Paola TARCHINI, Assistante de projet



Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

Aline BOQUIEN, Responsable du secteur Accompagnement
Socio-Thérapeutique



Bureau régional de Lausanne et secteur Itinérance

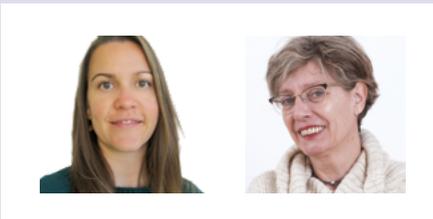
Catherine BAILLY, ISSA*

Nathalie CAROCCIA, ISSA*

Ophélie CODOUREY, ISSA*

Emilie DERIAZ, ISSA – Suppléante Responsable SAT

Estela VILLAMARIN, ISSA*



Bureau régional d'Yverdon

Emilie DERIAZ, ISSA* – Suppléante
Responsable SAT

Carole ISOZ, ISSA*



Bureau régional de Vevey

Corine CHEVAUX, ISSA*

Christine MAIRE, ISSA*



Bureau régional de Nyon

Pascale ERNST, ISSA*

Catherine BAILLY, ISSA*



Bureau régional d'Orbe et Vallée de Joux

Laetitia COMTE PIQUERO, ISSA*



Bureau régional de Morges

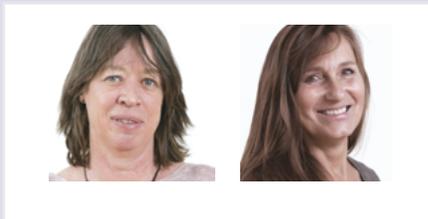
Carole ISOZ, ISSA*

Christine MAIRE, ISSA*



Bureau régional de Payerne

Vincent JAYET, ISSA*



Bureau régional de Rennaz et Château-d'Oex

Christine MAIRE, ISSA*

Corine CHEVAUX, ISSA*

TOTAL EPT : 17.8

TOTAL CDI : 22

*ISSA = Intervenant-e socio-thérapeute spécialisé-e en alcoologie

CERTIFICAT

N° 19 – 38 – 011

Le système de management élaboré et mis en œuvre par :

La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme
Avenue de Provence 4
CH-1007 Lausanne

A été audité et certifié selon les exigences du référentiel

QuaThéDA 2020

Périmètre certifié :

Siège de Lausanne ainsi que les antennes régionales d'Orbe, Nyon, Morges, Payerne, Yverdon-les-Bains, Vevey et Rennaz

Pour les champs d'activités suivants :

Prestations ambulatoires d'accompagnement socio-thérapeutique à des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool, ainsi que pour leurs proches
Développement et conduite de programme de prévention et de réduction des risques

Ce certificat est valable* du 4.08.2020 au 3.08.2023

Sa validité est garantie par des audits de surveillance annuels.

L'audit de renouvellement de la certification doit avoir lieu avant le 4.07.2023

Version 01 – institution certifiée depuis 2020

Autorisé par

Stéphane Perrottet
Directeur de l'organisme de certification

Marie-Aude Berset
Membre de la commission de certification



EdelCert & InSpectorat Sàrl

Av. De la Gare 8
CH -1700 Fribourg

www.edelcert.ch



* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre public EdelCert & InSpectorat qui est accessible sous www.edelcert.ch et www.quatheda.ch atteste de la validité du présent certificat.

Direction

Avenue de Provence 4 , 1007 Lausanne
T. +41 21 623 84 84 / F. +41 21 623 84 96
info@fva.ch

Secteur Prévention

Avenue de Provence 4, 1007 Lausanne
T. +41 21 623 84 84 / F. +41 21 623 84 96
prevention@fva.ch

Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

RÉGION CENTRE

FVA – Lausanne

Avenue de Provence 4
1007 Lausanne

RÉGION EST

FVA - Vevey

Fondation de Nant
Centre de psychiatrie communautaire
Rue des Communaux 7
1800 Vevey

FVA – Rennaz et Château-d'Oex

Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6a
1847 Rennaz

RÉGION NORD

FVA – Orbe et Vallée de Joux

Rue de la Poste 3
1350 Orbe

FVA - Payerne

Place du Marché 10
1530 Payerne

FVA - Yverdon

Rue du Nord 3
1400 Yverdon-les-Bains

RÉGION OUEST

FVA - Nyon

Rue des Marchandises 17
1260 Nyon

FVA – Morges

Av. de Lonay 2 bis
1110 Morges

Nous contacter :

+41 21 623 84 84



fva.ch